



MINISTÈRE DES DROITS DES FEMMES, PORTE-PAROLAT DU GOUVERNEMENT

*La Ministre*

N/REF: CAB/NVB/JT/BB / 317

Paris, le, - 7 FEV. 2013

Madame la Présidente, chère Danielle,

Le décret du 3 janvier 2013 portant création du haut conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes a confié à l'institution dont vous avez pris la présidence la mission d'animer le débat public et d'assurer la concertation avec la société civile sur les grandes orientations de la politique des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes et mis en place cinq commissions thématiques.

Le Premier ministre confirmera par arrêté dans les prochains jours les propositions que vous m'avez adressées pour la présidence des commissions, ce qui permettra d'engager le travail avec l'ensemble des membres.

Au moment où vous préparez le programme de travail de votre Haut conseil pour 2013, j'ai souhaité vous saisir de deux problématiques qui me paraissent prioritaires et qui pourraient donner lieu à deux contributions du Haut conseil, sous la forme d'un travail avec les acteurs les plus concernés et de préconisations pour l'action.

Vous le savez, les stéréotypes de genre constituent, parce qu'ils penchent par trop systématiquement en défaveur des femmes, un obstacle à l'égalité. Ils ferment des perspectives aux jeunes filles et aux femmes, dans l'orientation scolaire mais aussi dans l'accès aux postes de responsabilité, contribuent à l'entretien de discriminations directes ou indirectes en matière d'accès à l'emploi, de rémunération et de parcours professionnels. Ils constituent enfin un des ressorts d'une violence de genre qui s'exprime, sous diverses formes, dans l'enceinte de l'institution scolaire, dans le mode du travail et dans la société.

Le travail sur les stéréotypes est resté jusqu'à présent très cloisonné et sans approche globale. Ainsi, la commission pour l'image des femmes dans les médias traitait de ce sujet sans articulation avec le ministère chargé de la culture ni lien avec le ministère de l'éducation nationale.

Madame Danielle BOUSQUET  
Présidente du haut conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes  
35 rue Saint Dominique  
75007 Paris

Compte tenu de la diversité des membres du Haut conseil et de la présence des hauts fonctionnaires à l'égalité, je souhaiterais que vous puissiez, dans le prolongement de la dynamique et des travaux engagés par le Comité interministériel du 30 novembre dernier, mener un travail d'analyse globale pour illustrer les effets des stéréotypes et formuler des préconisations qui pourraient, dans le champ de l'éducation, des médias, de la communication institutionnelle et du monde du travail, nous aider à les faire reculer et à les rendre de plus en plus intolérables dans la société.

De manière complémentaire, je souhaiterais que durant l'année 2013, vous puissiez mener un travail de réflexion sur la manière d'articuler la promotion des droits des femmes et leur nécessaire déclinaison dans les territoires, en tenant compte des contextes locaux spécifiques aux territoires urbains, ruraux et aux territoires de la politique de la ville.

Les différents rapports ou interventions dont je suis destinataire montrent ainsi régulièrement d'une part, l'éloignement des femmes, en zone rurale, de l'information sur leurs droits et d'autre part, le repli des femmes dans les territoires de la politique de la ville.

A l'heure où le Gouvernement engage une rénovation en profondeur des outils et zonages de la politique de la ville, je souhaiterais que votre Haut conseil puisse m'éclairer sur l'équilibre à trouver entre approche universelle et approche territorialisée des droits des femmes et qu'il puisse me faire part de ses préconisations pour que l'égalité, qui est une des priorités de la refonte de la politique de la ville, puisse devenir effective, en matière d'égalité professionnelle comme de participation des femmes à la vie de la Cité.

je vous remercie par avance de l'intérêt que vous voudrez bien porter à ces deux problématiques pour lesquelles mon cabinet se tient à votre disposition pour toute précision utile à l'inscription dans votre programme de travail.

Je vous prie de croire, Madame la Présidente, chère Danielle, à l'expression de ma considération distinguée.

La ministre des droits des femmes,  
porte-parole du Gouvernement



Najat VALLAUD-BELKACEM